

REVUE SUR LES TIERS-LIEUX

N°09 - MARS 2022 -

- Orientation
- Formation
- Activité
- Emploi

la

coopérative



tiers-lieux





SOMMAIRE

- 4 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
Démocratiser la recherche
Un appel à projets pour soutenir le développement d'activités de formation au sein des tiers-lieux

- 5 **DOSSIERS : Feed Back**
• La coopération locale pour repenser le rapport au travail
• Apprendre dans un tiers-lieu : une autre expérience de l'apprentissage
- 12 **La bonne recette de Vincent Péchaud**
Tronche de Tiers-Lieux & la boîte à outils
- 16 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
Aide au décollage CAE
Elkarlan, un groupe de réflexion sur le rapport au travail

- 17 **DOSSIER : En chantier**
Territoires apprenants
- 20 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
Un campus connecté dans un tiers-lieu
ECHO, la situation des indépendant.e.s en tiers-lieux
- 21 **La bonne recette de Marc Fontaine**
3 questions & la boîte à outils

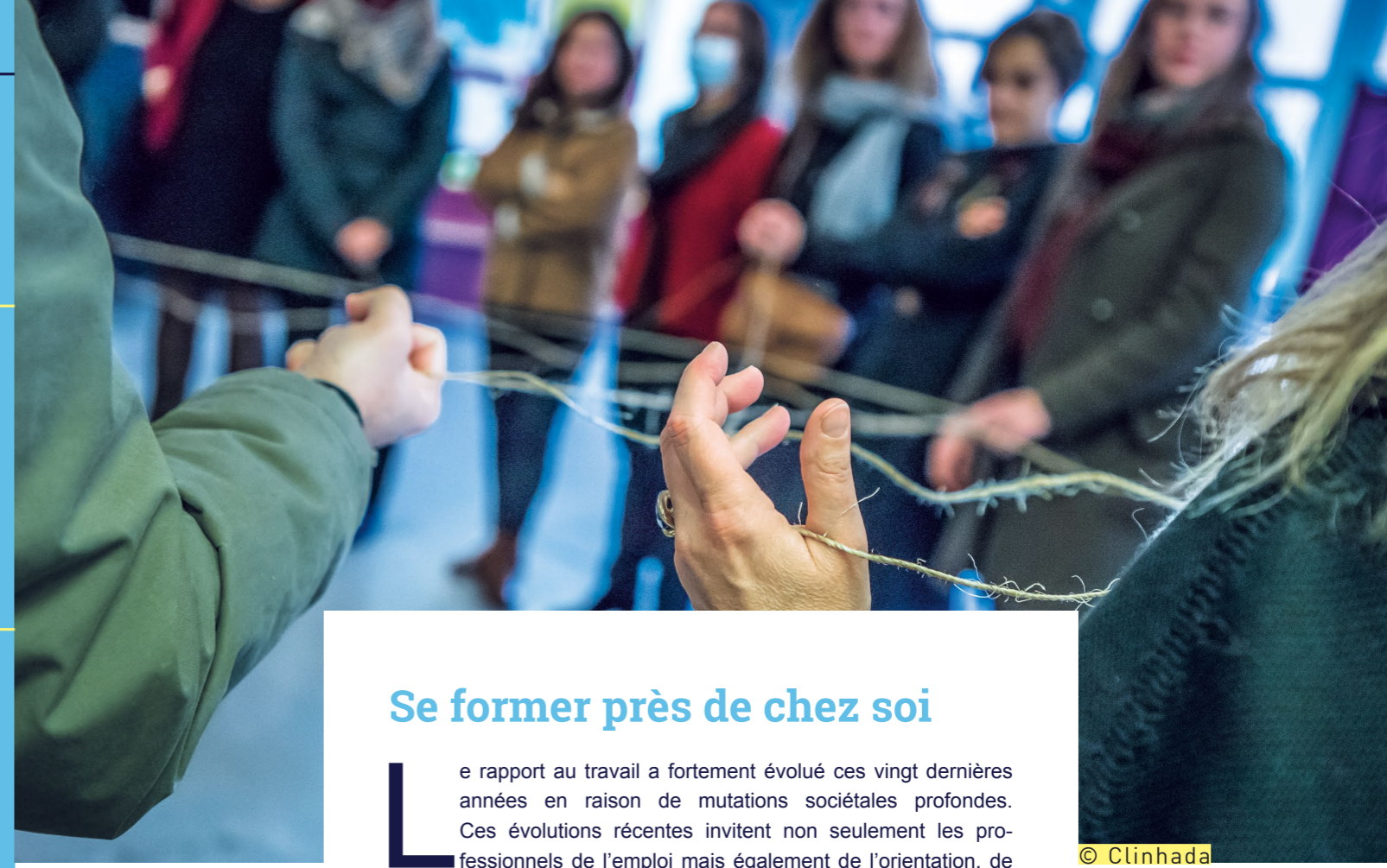
- 24 **DOSSIER : Radio moquette**
Les tiers-lieux au service de l'insertion
- 28 **L'avis de l'experte**
par Lucile Aigron
- 30 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
L'accueil des demandeurs d'emploi chez Graine de Coop
Renforcer la "culture projet" avec BigUp17! et Cowork.etc

Revue d'actualité sur les tiers-lieux
Coopérative Tiers-Lieux,
3 rue des Hortensias - 33500 Libourne

Rédacteurs : Mélissa Gentile, Timothée Duverger, Yolaine Prout, Lucile Aigron, Marion Hugron, Vincent Péchaud, Sandrine Lacorne, Chloé Le Drogoff, Muriel Pécassou, Roberto Castillo, Olivier Chabot, Cécile Rousseau, Fanny Le Brech, Marc Fontaine, Sandra Prieto, Bernard Andrieu, Aline Mérot.

Coordination de publication : Mélissa Gentile
Création Graphique : Sophie Baux
Photo Couverture : @Clinhada

Images : tous droits réservés Coopérative Tiers-Lieux, Clinhada, Smalah, France Tiers-Lieux, Pixabay, La Matière, Coeur de Bastide, BigUp17!, Graine de Coop.



Se former près de chez soi

Le rapport au travail a fortement évolué ces vingt dernières années en raison de mutations sociétales profondes. Ces évolutions récentes invitent non seulement les professionnels de l'emploi mais également de l'orientation, de la formation et de l'accompagnement à la création d'activités à revoir leurs pratiques pour coopérer davantage avec la société civile et apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes. Si la Coopérative Tiers-Lieux prône la coopération locale pour repenser le rapport au travail, elle y œuvre quotidiennement avec ses parties prenantes.

Les questions de formation et d'orientation tout au long de la vie sont devenues plus que jamais un enjeu sociétal et actuel à travers des projets de plus en plus nombreux de transition et/ou d'évolution professionnelle. Professionnels de l'orientation, acteurs de la formation, de l'orientation et tiers-lieux néo-aquitains amorcent une nouvelle forme de coopération au travers de Territoires apprenants.

Rappelant la nécessité d'innover en pédagogie, Marion HUGRON, Ingénieure pédagogique à la Coopérative Tiers-Lieux, révèle la capacité des tiers-lieux d'articuler apprentissages informels et formation professionnelle et souligne leurs atouts en termes d'accessibilité, de convivialité, d'habitude de coopération et de lieu d'activité réelle, autant de conditions « para-pédagogiques » qui ne sauraient être artificialisées.

Face aux problématiques d'emploi et de différents modes d'entreprendre, Pôle Emploi Nouvelle Aquitaine et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire se sont associés aux tiers-lieux pour détecter et soutenir des initiatives locales entre tiers-lieux et agences Pôle Emploi en faveur de l'insertion des demandeurs d'emploi dans des lieux de proximité où cohabitent de multiples compétences.

© Clinhada

Edito

PARLEZ APRÈS

Le Biiiiip SONORE

DÉMOCRATISER LA RECHERCHE

La recherche en sciences humaines et sociales (SHS) est trop souvent confinée dans des institutions qui ont leurs codes, leurs procédures de validation et leurs modes de diffusion. Elle est alors séparée de l'action, en surplomb, à distance des acteurs pour préserver la pureté de sa neutralité axiologique. Confrontée à la raréfaction des ressources publiques, elle peut à l'inverse répondre à des commandes et se transformer en prestataire.



Entre ces deux écueils, on retrouve les recherches participatives : un ensemble hétérogène de pratiques visant à coproduire les connaissances en articulant savoirs scientifiques et savoirs professionnels ou expérientiels (cf. travaux de Maïté Juan). Face à la croissance des demandes sociales à destination de la recherche, appelée à comprendre et résoudre des problèmes de plus en plus complexes, elles constituent un levier puissant de diffusion des méthodes, d'enrichissement des connaissances et de valorisation des résultats.

Mais, plutôt que de développer des recherches pour ou avec les acteurs, une piste prometteuse consiste à ce que les recherches soient menées par eux, ce qui implique de les former et de les accompagner, sous des formats individuels ou collectifs. Tout le monde ne disposera pas du temps nécessaire à la préparation d'une thèse de plusieurs années. Mais par des formats adaptés au monde professionnel, en partenariat avec le CNAM, nous proposerons bientôt à Sciences Po Bordeaux des formations à la recherche à destination d'acteurs soucieux de questionner et de documenter leurs initiatives.

Timothée Duverger
Maître de conférences associé
Sciences Po Bordeaux

UN APPEL À PROJETS POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS DE FORMATION AU SEIN DES TIERS-LIEUX

Les tiers-lieux sont par essence des lieux de formation et de transmission. 60% d'entre eux ont des activités de formation qu'il s'agisse de formation professionnelle agréée, d'apprentissage entre pairs et par la pratique, ou de transferts de savoir plus informels. Notons que 134 000 personnes ont bénéficié d'une formation dans un tiers-lieu en 2019.

Leviers d'apprentissage tout au long de la vie, ils concourent à apporter des réponses à l'éclatement des parcours professionnels. Plaçant l'apprentissage par le faire au cœur de leur démarche, ils proposent par ailleurs des parcours pédagogiques innovants permettant aux apprentis et aux stagiaires d'explorer des voies nouvelles. Leur maillage permet enfin un accès de tous à la formation, même dans des territoires éloignés des grands centres urbains.

Pour soutenir le développement d'activités de formation au sein des tiers-lieux, **le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion lance un appel à projets, doté d'un budget de 30 millions d'euros, qui ciblera des consortiums réunissant tiers-lieu(x) et organisme(s) de formation.** 2 objectifs sont poursuivis :

- rendre la formation plus attractive et accessible en facilitant l'accès des stagiaires et apprenants du territoire à la formation professionnelle, grâce à la pratique ou à des outils de formation digitaux, tout en garantissant leur bonne utilisation et appropriation ;
- favoriser le rapprochement et les coopérations entre acteurs qui interviennent dans le champ de la formation (tiers-lieux, organismes de formation, CFA, lycées professionnels, établissements scolaires, EdTechs, chercheurs...) pour tester de nouvelles méthodes et ressources pédagogiques.

L'appel à projets, dont le socle sera national, sera adapté région par région, avec un calendrier propre à chacune.

Yolaine Proult - Déléguée générale - France Tiers-Lieux



FEED BACK

LA COOPÉRATION LOCALE pour repenser le rapport au travail

Par Lucile Aigron, gérante de la SCIC Coopérative Tiers-Lieux.

LE RAPPORT AU TRAVAIL A FORTEMENT ÉVOLUÉ CES VINGT DERNIÈRES ANNÉES

en raison de mutations sociétales profondes. Ces évolutions récentes invitent les professionnels de l'emploi à revoir leurs pratiques pour coopérer davantage avec la société civile et apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes.

Des évolutions sociétales qui impactent le rapport au travail

La génération sur le marché du travail depuis une vingtaine d'années est une « génération tampon ». Elle vit coincée entre ses représentations sur la « sécurité de l'emploi » et la réalité qui amènent les individus à changer de métiers, régions, secteurs d'activités plusieurs fois dans la vie sans y avoir été préparés. Les parcours professionnels sont devenus non linéaires, scandés de ruptures et de rebondissements. La période où nous vivons renforce les inégalités sociales et amplifie la difficulté à trouver ou garder un emploi. Les périodes de recherche d'emploi s'étirent dans le temps, obligeant même les demandeurs d'emplois ces derniers mois à faire des entretiens masqués. Drôle de façon de créer la relation avec les futurs employeurs ! Force est de constater qu'aujourd'hui plusieurs marqueurs entrent en jeu et complexifient notre relation au travail. Le cumul d'activités est aussi un signe fort d'un cheminement à plusieurs entrées.

Cette quête de sens au travail se traduit par différents questionnements. A quoi contribue-t-on aujourd'hui dans le cadre de notre travail ?

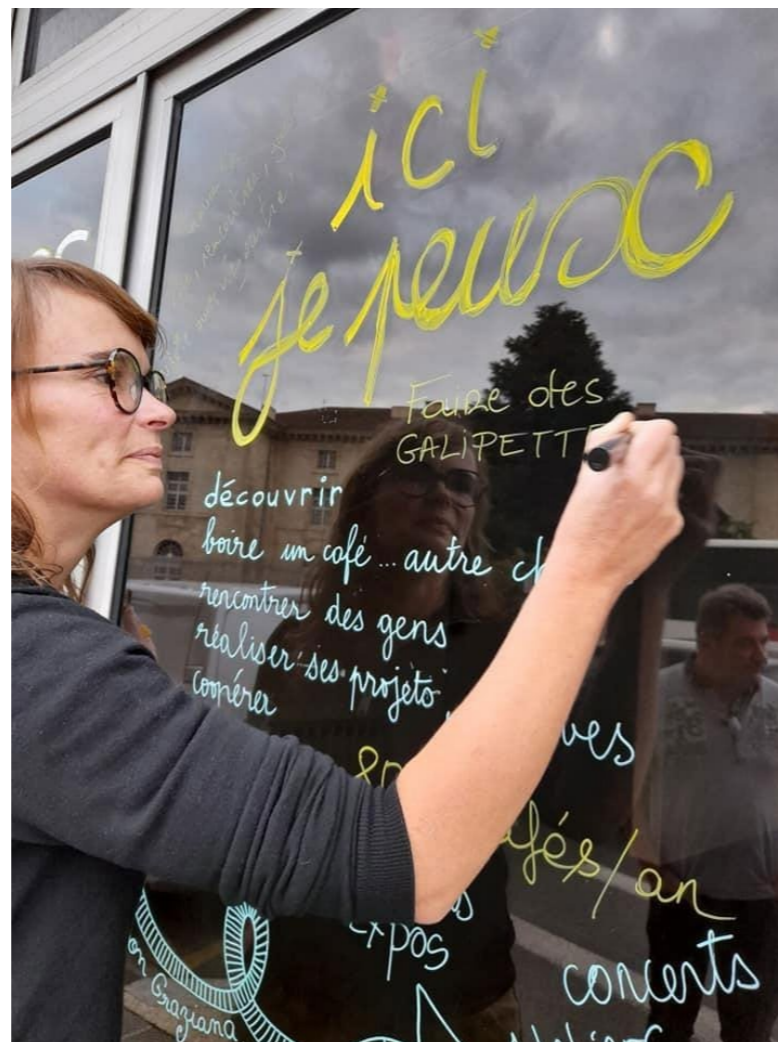
Que produit-on de vertueux et d'utile socialement pour soi et pour les autres ? Quelle relation entretient-on avec ses collègues ? Quel est le cadre de confiance qui nous permettra de nous exprimer, de contribuer au futur de l'organisation et par extension à la société ? Quel rapport moral souhaitons-nous conclure dans le cadre de nos activités productives ?

INDIVIDUALISATION DU TRAVAIL

Les cumuls d'activités font perdre tout repère aux organisations syndicales. L'entrepreneuriat individuel, proposé comme une solution à la reprise d'activité, a été largement précarisé avec l'arrivée de l'auto-entrepreneuriat. Ce constat amène progressivement les individus à ne plus travailler collectivement à la création et à la préservation de communs.

DEUX PROFILS D'ACTIFS AUXQUELS DES ADAPTATIONS POURRAIENT ÊTRE PROPOSÉES :

- la prise en compte du statut d'aidant familial reste timide dans les entreprises alors qu'ils sont 11 millions en France.
- la monoparentalité conjuguée aux situations de travail n'est pas non plus un sujet de concertation dans l'organisation.



Créer de nouveaux standards pour répondre à ces changements

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons plus penser la question de l'emploi comme auparavant. L'accompagnement des personnes nécessite pour les acteurs de nouveaux modes d'actions : faire autrement et avec tout le monde. Dans ce contexte, les tentatives d'expérimentations portées par des citoyens et élus sont les bienvenues pour apporter de nouvelles solutions. Voici quelques principes d'actions :

EXPÉRIMENTER COLLECTIVEMENT POUR SE TROUVER INDIVIDUELLEMENT

Nous devons nous repenser tout au long de notre vie au regard de nos conditions au travail. Passer d'emploi jeune à contractuel de la fonction publique, d'indépendant à salarié associé nécessite de **pouvoir bien se former et s'orienter tout au long de sa vie et tant qu'à faire, à proximité de chez soi**. Réimaginer son parcours professionnel devient alors une expérience qui se vit dans le rapport à l'autre.

L'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée » à Castillon La Bataille montre à quel point la concertation avec les publics est un levier d'engagement pour les personnes. L'expérience de l'Escalier à Saint-Léonard de Noblat illustre aussi combien ce tiers-lieu, ouvert à tous sans distinction, permet de se saisir de formations gratuites ou de rencontres qui provoquent un déclic. Le développement des Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE) offre aussi à ce titre des solutions collectives à l'entrepreneuriat-salarié. La CAE sécurise en effet l'expérience en offrant un cadre collectif protecteur.

AGIR EN PROXIMITÉ POUR RENDRE ACCESSIBLES LES RESSOURCES

A l'instar des tiers-lieux répartis sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine, qui ont vu le jour grâce à la mobilisation des publics, ces espaces de rencontres, de partage et de création sont désormais reconnus par tous comme une richesse. Ces lieux de vie apportent de vraies réponses aux besoins des populations qui y trouvent des services jusqu'alors éloignés de chez eux. D'autre part, leur caractère neutre permet aux personnes d'entrer « sans ticket » et cela par différentes portes d'entrées : animations locales, formations, partage de savoirs, espaces de travail, café associatif...

La société civile s'est mobilisée à travers ces lieux pour apporter des réponses souples et collectives afin de compenser parfois l'absence de services publics ; voire pour rendre intelligibles les dispositifs et les démarches. Elle répond à un besoin d'accéder à l'information et joue un rôle d'aiguillage important, notamment en milieu rural.



© Clinhada

L'INTERMÉDIATION POUR FAVORISER LA COOPÉRATION LOCALE

Tous les exemples montrent que **plus on coopère, plus on va repenser le modèle autour de la remobilisation des personnes**. L'accompagnement des personnes est renforcé grâce à une gestion localisée et à une coopération entre les acteurs socio-économiques, de l'orientation et de la formation professionnelle mais également des secteurs culturel, jeunesse, etc. Cette offre renouvelée permet à qui le souhaite de tester, d'expérimenter, de construire et d'apprendre.

Cependant, ces lieux collectifs de travail et d'expérimentations trouvent leur limite dans l'aide à apporter car ils ne sont pas spécialistes, ni experts. Travailler à l'identification des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation ainsi qu'à leur mise en réseau au bénéfice des personnes reste encore une démarche naissante.

ÉLARGIR LE CADRE DE RÉFÉRENCE DES ACTEURS ET LEUR MODE D'INTERACTION

Dans cette coopération autour de l'activité, chacun se voit contraint d'ouvrir son cadre de référence à travers des actions de sensibilisation, des méthodes de co-développement, des outils d'intelligence collective, des dispositifs et méthodes pédagogiques utilisés par les différents acteurs. Cette interconnaissance des acteurs nécessite un temps long d'apprentissage des méthodes des uns et des autres pour qu'ils puissent mettre en œuvre une coopération locale autour de l'emploi.

« Faire avec » les publics pour co-construire des solutions nouvelles est primordial. Imaginer une nouvelle façon d'intervenir sans une approche « utilisateur » n'aurait aucun sens. Pour ce faire, il est nécessaire de recréer du lien avec ces personnes en comprenant leur histoire personnelle.

Cette approche offre la possibilité aux demandeurs d'emploi de changer de posture et d'être réellement acteurs de leurs parcours.

APPRENDRE DANS UN TIERS-LIEU : une autre expérience de l'apprentissage

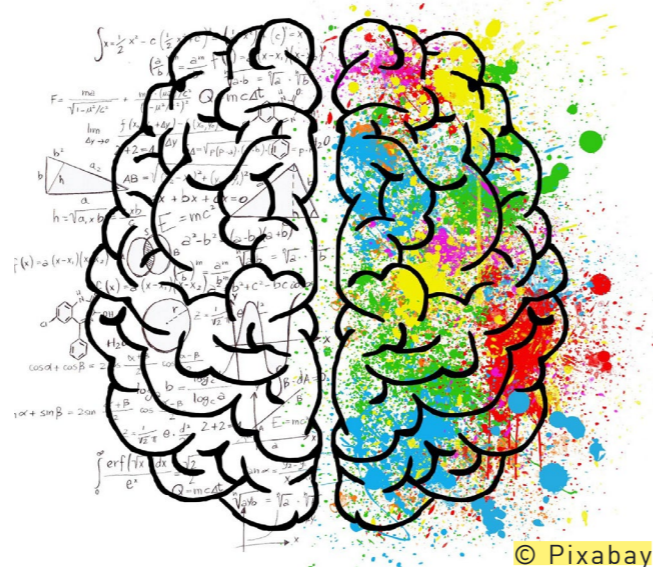
De la nécessité d'innover en pédagogie

La question de l'innovation pédagogique revêt aujourd'hui une place essentielle dans la recherche en sciences de l'enseignement et de l'apprentissage. Et pour cause !

D'une part, le monde du travail est en pleine mutation. Les progrès technologiques et l'émergence du numérique font naître et disparaître des métiers. En outre, les changements sociétaux rendent nécessaire la coopération et amènent les recruteurs à rechercher davantage des « soft skills » que des compétences techniques. Autant de facteurs qui, augmentés du contexte sanitaire, mettent en branle les parcours professionnels et contraignent les actifs à repenser leur portefeuille de compétences, voire à changer de métier plusieurs fois dans leur carrière, faisant de **l'emploi, de la formation et de l'orientation des enjeux majeurs** de notre société.

D'autre part, les découvertes des neurosciences appliquées à l'éducation des dernières décennies ont apporté beaucoup de réponses sur le lien entre fonctionnement cérébral et processus cognitifs. On sait désormais que la prise de décision, donc **la motivation, est la clé de l'apprentissage**, et que les émotions ont une influence sur la qualité de ce dernier (Une brève histoire des sciences de l'apprentissage, Pascal Roulois, 2013). Par ailleurs, la littérature en sciences cognitives démontre que **la compétence** ne peut se construire sur l'unique base d'une motivation intrinsèque conjuguée à une juxtaposition de connaissances. Elle **est** le produit d'un savoir-agir responsable et validé, c'est-à-dire **une capacité à mobiliser, intégrer et transférer des ressources** (connaissances, capacités) en vue d'obtenir des résultats, **d'atteindre un but, dans un contexte professionnel** (Ingénierie et évaluation des compétences, Le Boterf, 2022).

Historiquement basé sur une approche pédagogique transmissive et une didactique disciplinaire, notre système traditionnel de formation (initiale ou continue), dont les contenus sont dispensés dans des espaces impersonnels, aseptisés et surtout artificiels, est aujourd'hui dépassé face aux nouveaux enjeux du monde du travail ; il nécessite d'être repensé. D'ailleurs, la réforme de 2018 portant sur la souveraineté dans le choix de son avenir professionnel a libéré les potentialités en matière de modalités pédagogiques des actions de formation en introduisant des modes de transmission plus informels (Action de Formation En Situation de Travail, Transfert de Savoir-Faire, etc), contribuant ainsi à ouvrir le champ **de l'innovation pédagogique**.



© Pixabay

Les tiers-lieux comme réponse à l'innovation pédagogique

Parallèlement, on assiste à une certaine démocratisation du concept de tiers-lieu, notamment depuis l'engagement affirmé de l'Etat en 2021. Si ces lieux hybrides n'ont pas attendu le soutien des pouvoirs publics pour émerger, se positionnant en réponse à des besoins de territoires, à une échelle ultra-locale, ils voient désormais leur objet mieux compris par le grand public.

DE LA PHASE D'INSPIRATION AUX APPRENTISSAGES INFORMELS

Loin de l'inertie subie de l'Education Nationale et des mastodontes de la formation professionnelle, les tiers-lieux ont le privilège de leur caractère organique : ils sont mouvants. Parce qu'ils ne se définissent pas par ce qu'ils sont mais par ce que l'on en/y fait, **ils rendent possible l'innovation sous toutes ses formes**, accompagnant les transitions et faisant perdurer de nouveaux biens communs.

Hybrides par nature, effervescents, vivants, ils permettent aux réseaux socio-professionnels de se croiser, de s'inspirer mutuellement et de coopérer. Propices aux échanges, à l'expérimentation, aux essais-erreurs, ces espaces sont de véritables centres de ressources et de test, **véhiculant** de fait, et **le plus naturellement possible, de la connaissance**. Affranchis des injonctions à la « productivité pédagogique », ces lieux permettent l'observation, sans nulle autre intention que celle de **s'inspirer**. Par la compréhension d'un contexte, l'observation d'un processus en action, la reproduction d'un geste technique, se crée du savoir et se développe de la compétence. Nul besoin ici d'organiser la transmission en construisant une séance pédagogique : **l'apprentissage se fait in situ, dans une dimension informelle**.

S'INFORMER AVANT DE SE FORMER

Côtoyer des professionnels de tous horizons conduit naturellement à découvrir des métiers, des activités. Les besoins de formation d'une personne qui questionne son parcours professionnel ne sont pas toujours conscients, ni même réels. Parfois, cette dernière a simplement besoin d'explorer le champ des possibles, de se renseigner sur l'existant, avant d'entreprendre un projet de formation souvent coûteux (en temps, en argent, en énergie). L'acte de se former est un acte engageant ; la décision intervient généralement au terme d'un processus de réflexion qui requiert des investigations. Qu'ils soient des espaces de découverte informelle et d'observation, ou des lieux proposant des actions d'accompagnement, les tiers-lieux représentent un **terreau propice à l'orientation**, souvent en lien étroit avec des structures de l'accompagnement professionnel et de l'orientation.

Les tiers-lieux, espaces alternatifs de formation professionnelle

Apprentissages informels et formation professionnelle ne s'opposent pas ; ils répondent simplement à des enjeux différents. L'originalité et le caractère innovant des tiers-lieux ne les empêchent pas de s'inscrire dans le cadre de la formation professionnelle, bien au contraire.

LES TIERS-LIEUX SOLlicitÉS PAR LES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Forte de ses 10 ans au service des tiers-lieux, de son rôle de tête de réseau régional, et de 7 années d'exercice en tant qu'organisme de formation (OF), la Coopérative Tiers-Lieux est naturellement sollicitée pour son expertise sur le champ de la formation professionnelle et sa connaissance accrue des tiers-lieux. En lien étroit avec la Région et les acteurs de la formation, elle est approchée pour créer des partenariats, mettre en lien institutions et réseaux locaux de tiers-lieux, partager son expérience en matière d'innovation en coopération, mettre les espaces (notamment ruraux) à disposition des OF existants pour la réalisation de leurs formations.

LES ATOUTS DES TIERS-LIEUX POUR RENDRE ACCESSIBLES LES APPRENTISSAGES

Outre par la richesse et la diversité des compétences que transmettent les formateurs, les tiers-lieux se démarquent par les conditions d'accueil qui les caractérisent, faisant de ces espaces des **lieux de formation privilégiés**.

En premier lieu, ils permettent la décentralisation, hors des agglomérations, des possibilités de se former. A cette accessibilité géographique s'ajoutent l'accessibilité « humaine », reposant sur le principe d'accueil inconditionnel cher aux contrats sociaux des tiers-lieux.

Cet accès « sans ticket » se répercute sur la **motivation** des personnes à pousser la porte d'un tiers-lieu : il s'agit d'un acte autodéterminé. Sans prescription, sans injonction, c'est bien le **besoin** qui pousse à l'action. La démarche est donc personnelle, mue par ce besoin pouvant aller de la simple curiosité à l'intérêt vif. Par conséquent, la réponse des lieux ne saurait être autre qu'un accueil **personnalisé**, rendu possible par une **gestion flexible** et un esprit de **convivialité**, qualités caractéristiques des tiers-lieux où la notion de lien social est primordiale.

Rappelons que le tiers-lieu est un espace **collectif** par essence, représentant de ce fait un écosystème propice à la **coopération**, plaçant le **partage** au cœur de ses intentions, induisant de fait une **dimension participative des apprentissages** : à travers les retours d'expériences, le partage de pratiques, la mutualisation et la mise en **commun** des productions et des réflexions, les personnes s'appuient sur des postures et des **approches** méthodologiques plus ou moins formelles et conscientes de **l'intelligence collective**, telles que le co-développement professionnel.

Au-delà des facteurs humains, **l'environnement matériel** joue un rôle majeur dans le rapport à l'apprentissage. Qu'ils soient implantés en ville ou en milieu rural, ces lieux au design pensé par leurs utilisateurs, véhiculent leur histoire et leurs valeurs à travers leur agencement, leur décoration mais aussi leur ambiance, produit subtil et insaisissable d'odeurs, de bruits, de

mouvements, de vibrations. Protéiformes et polyfonctionnels, parfois désorganisés, ils représentent un **support d'apprentissage d'une richesse et d'une diversité inégalables**, que des espaces de formation traditionnels ne peuvent imiter. En effet, en tant que lieu d'activité réelle, ils sont autant de terrains de jeu permettant **d'apprendre en faisant** ; ces conditions « para-pédagogiques » ne sauraient être artificialisées.

En somme, le potentiel d'**inspiration** permis par la caractère réel de l'environnement, les valeurs humaines et l'ambiance familière et conviviale assurant un sentiment de **sécurité**, la richesse de l'écosystème favorisant la **créativité**, permettent une originalité des approches et **rendent singulière l'animation de formations**.

■ **Marion Hugron,**
Ingénieure pédagogique à la Coopérative Tiers-Lieux



LES STAGIAIRES DE CES FORMATIONS EN TÉMOIGNENT



« Le formateur, en tant que professionnel de son sujet de formation, et le lieu étant un lieu d'activité réelle permettent une illustration en vraie grandeur des contenus de formation. »

« Le lien qui s'instaure dès la naissance du projet de formation avec les gestionnaires de la formation se poursuit au-delà de l'action de formation, plaçant cette dernière bien au-delà d'une simple prestation de service. »

« L'agencement du lieu, cosy, agréable et chaleureux, en fait un espace qui est bien plus qu'une salle de formation. Pouvoir s'installer dans le jardin ou dans la cuisine est très appréciable. Prendre soin de notre bien-être (visuel, énergétique, bouger, se détendre) est important pour mieux assimiler les contenus de formation. Le fait de changer d'espace pendant 2 jours est très important aussi pour s'oxygéner, s'énergiser, changer des regards, se mettre en petit groupe. »

« Le changement de posture : se mettre debout, aller dehors, se mettre en petit groupe, faire des micro-pauses permet d'assimiler véritablement les contenus. En effet, en tant qu'adulte apprenant, il n'est pas envisageable aujourd'hui d'assister à une formation assis à notre chaise sans bouger. Le tiers-lieu permet d'avoir différentes postures, différents espaces et cela semble indispensable. »

« Être au cœur de l'activité. S'imprégner de l'ambiance générale. Le plaisir d'être dans un lieu différent loin des salles de formation froides et fonctionnelles. Un apprentissage riche et adapté au rythme de ses stagiaires. »

« Pouvoir échanger avec les acteurs du lieu, les salariés, les bénévoles, les clients. Apprendre dans un endroit accueillant, simple et joyeux où l'on se sent un peu chez soi. Le premier but de ce lieu pour moi, c'est créer du lien dans le respect de l'humain. »

« Avoir un regard à la fois de l'extérieur et de l'intérieur. Le formateur partage son expérience en théorie, en pratique et en temps réel. Révélant les atouts et les faiblesses de son activité. »



VINCENT PECHAUD BIVOUAC

Séjour de remobilisation

QU'EST-CE QUE BIVOUAC ET QUELS SONT LES OBJECTIFS DERRIÈRE LE PROJET ?

Bivouac est un séjour de remobilisation gratuit qui s'adresse prioritairement aux jeunes entre 18 et 25 ans non diplômés et/ou sans emploi et non inscrits dans les dispositifs de droits communs, type Garantie jeunes. En travaillant sur 4 compétences clés - la créativité, la communication, la coopération et l'esprit critique - les objectifs sont de permettre aux participants de renouer avec le collectif et de retrouver la motivation d'avancer dans leur parcours.

Pendant 21 jours, ils vont rencontrer des gens différents, de tout horizon, dans notre atelier de fabrication, au café et au hangar partagé qui héberge notre salle de formation. On alterne les ateliers manuels (fabrication de bornes d'arcade à partir de matériaux de seconde main, création de reportages vidéo...) et réflexions sur les médias et le numérique, la société, leur parcours et leur projet professionnel. Ils ont aussi une semaine de stage qu'ils peuvent faire soit dans la Smalah soit chez nos amis et partenaires professionnels des Landes (commerçants, maraîchers, associations et artisans...). Ils sont logés tous ensemble dans des bungalows en camping. On les amène aussi ramasser les champignons, à la plage pour surfer, au théâtre...

On se laisse une marge d'improvisation en fonction des saisons, des activités proposées sur le territoire et de la dynamique de groupe. Au-delà de retrouver une vie sociale, ils ressortent du séjour avec une feuille de route et des objectifs concrets à court terme (exemple : appeler Mme X au 06... pour m'inscrire à la formation Y, rappeler M. Z pour m'inscrire au code de la route, etc.). Des entretiens d'une heure par semaine avec une psychologue permettent d'identifier les éventuels freins qui pourraient entraver une reprise de parcours, mais aussi de mettre en lien avec des dispositifs de soin à côté de chez eux.

Nous avons conçu Bivouac comme une aventure qui doit permettre aux jeunes de faire un pas de côté dans leur vie, de prendre une pause dans leur quotidien pour essayer de mieux regarder l'avenir. On sait que ce n'est pas facile de se projeter ou de trouver sa place dans une société bouleversée par une pandémie, la prise de conscience du réchauffement climatique, les outils numériques... Chaque membre de l'équipe pédagogique de Bivouac est passé par là à un moment de sa vie. Modestement, nous voulons essayer de partager avec eux ce qu'on a appris et les accompagner dans leurs réflexions. En gardant en tête que dans chaque entreprise réussie, la principale motivation reste le plaisir et la joie de partager avec d'autres.

QUELS SONT LES 3 CONSEILS QUE TU DONNERAIS POUR PARTICIPER À LA REMOBILISATION DES JEUNES EN TANT QUE TIERS-LIEU ?

Le premier conseil serait de s'engager dans une démarche d'accueil de jeunes seulement si on en a très envie ! L'envie et le désir sont transmissibles et participent, à mon sens, à la remobilisation d'un jeune au-delà de n'importe quel atelier au contenu pédagogique bien défini. Les accueillir avec sincérité, prendre le temps de les écouter, de mettre leur musique à fond dans le minibus, de se marrer à leurs vanes fait peut-être 50% de la réussite de notre séjour. Ce sont grâce à ces moments informels de complicités que nous pouvons derrière aborder des sujets qui les freinent. Leur santé, leur rapport avec leurs parents ou le monde professionnel, parfois même l'hygiène sont des sujets intimes qui seront évoqués seulement s'ils se sentent en confiance. Je ne parle pas ici de devenir ami avec eux, car chacun doit garder sa place pour que les objectifs soient atteints ; mais aborder les jeunes comme des personnes à part entière et non comme « des jeunes décrocheurs » dans un énième dispositif est fondamental !

© Smalah - Borne d'arcade

© Smalah - Promo Bivouac

Le second conseil que je pourrais donner est de construire un parcours qui s'appuie sur les spécificités de son tiers-lieu et de son écosystème. Chaque tiers-lieu est différent et tire son originalité de son collectif et des besoins du territoire auquel il répond. Il faut s'appuyer sur les savoir-faire des salariés, des bénévoles, des partenaires professionnels, de leur capacité et envie de transmettre. Avant de pouvoir se projeter en dehors de chez soi, il faut d'abord se sentir attendu quelque part. L'utopie collective que représente un tiers-lieu peut servir de déclencheur, car dans ce genre d'aventure, on a besoin de tout le monde, y compris des jeunes.

Enfin, de manière plus pragmatique, je dirais qu'il faut travailler main dans la main avec les opérateurs du service public pour l'emploi. Pendant Bivouac, les jeunes invitent la directrice de l'agence Pôle Emploi du secteur et une conseillère Mission Locale à les rencontrer. Ils passent une matinée à faire connaissance en mangeant des croissants. La plupart des jeunes ressortent plus que ravis d'avoir mis un visage sur ces institutions et ce plaisir est toujours partagé. Les jeunes peuvent être inscrits dans la matinée, comprennent à quoi sert une Période de Mise en Situation Professionnelle, identifient les dispositifs qui pourront leur servir à la suite de Bivouac et repartent avec un contact personnel qu'ils peuvent solliciter si besoin.

QU'EST-CE QUE LE PROJET A PU GÉNÉRER / QUELS SONT LES RÉSULTATS QUE VOUS OBSERVEZ ?

Chez les jeunes, d'abord, les changements sont flagrants. Quand on les reçoit en entretien d'inscription, la plupart nous disent qu'ils ne voient pratiquement personne à part leur famille proche. Les amis qu'ils ont sont majoritairement en ligne, sur les réseaux sociaux ou les jeux-vidéos. Ce sont des jeunes qui ont arrêté l'école ou les études depuis un moment, ils n'ont donc pas de bande de potes. Bivouac sert d'abord à ça : à leur redonner une vie sociale avec des jeunes de leur âge ! Ils ressortent aussi avec une vraie envie de ressusciter la dynamique.

Ils formulent tous le souhait de ne pas retourner devant leurs écrans mais d'enchaîner rapidement sur autre chose. Et c'est là que le travail avec Pôle Emploi et la Mission Locale est primordial. En bref, quand ils prennent la parole à la fin du séjour devant tout le monde, s'ils le font en regardant dans les yeux et avec le sourire, on se dit qu'on a pas trop mal fait notre boulot.



Des changements ensuite en interne de l'association. Bivouac est un temps qui fédère l'équipe salariale autour d'un projet collectif. Comme tout le monde, nous sommes souvent accaparés par nos projets et ce n'est pas toujours évident de créer des ponts entre nos activités. En ouvrant la porte de notre collectif à des jeunes, Bivouac permet de remettre du lien entre nous. C'est un moment qu'il faut bien gérer car il peut vite déstabiliser les rythmes de chacun des salariés. Nous avons encore des choses à améliorer en anticipant mieux cet accueil, mais globalement on est toujours heureux de voir ce que notre association et ses membres peuvent apporter dans la vie des jeunes. C'est gratifiant et c'est une forme de reconnaissance sincère et directe de nos actions.

A titre personnel, fréquenter des jeunes régulièrement ralentit un peu la chute de cheveux. On se nourrit de leurs points de vue sur le monde, de leurs usages. Cela nous permet de rester à la page sur des problématiques qui peuvent parfois nous paraître éloignées de notre génération. Après chaque Bivouac, on reprend de l'élan et on se dit que tout n'est pas foutu !

On note enfin un troisième changement au niveau du village. Il faut rester modeste car ce n'est pas constant ni très flagrant, mais on ressent une certaine fierté de voir

déambuler nos jeunes dans Saint-Julien en Born alors qu'en tant normal c'est très rare de voir des têtes mal coiffées se promener dans les rues du village. Ils rajeunissent aussi la moyenne d'âge des usagers de notre café, et ça aussi c'est un changement notable et satisfaisant.

AS-TU UN EXEMPLE D'ACTION REMARQUABLE QUI S'EST PRODUITE AVEC LES JEUNES ET QUE TU VOUDRAIS PARTAGER ?

Il y a des parcours de jeunes dont on est très fiers. Certains sont arrivés avec des problématiques sociales ou psychologiques qui fragilisaient leur engagement, mais ont réussi, au cours de Bivouac puis de la formation Numérique et territoire (formation professionnalisante proposée à la suite de Bivouac) à lever ces freins et atteindre leurs objectifs. Je pense par exemple à une jeune fille du village voisin arrivée dans Bivouac avec une petite expérience dans la restauration. Elle a découvert pendant son séjour qu'elle ne voulait définitivement plus faire de la cuisine un métier mais la garder comme une passion. Elle a développé en revanche de vrais appétences pour le numérique et une sensibilité à l'accompagnement de publics. Elle est aujourd'hui conseillère médiatrice numérique dans le pays Basque, et très épanouie dans sa vie. Au-delà de cet exemple spécifique, la création du local technique en matériaux recyclés pour l'association du Grenier de Mézos, les reportages sur des acteurs du territoire réalisés par les jeunes, les soirées de fin de séjour où tout le monde est réuni sont des moments forts qui écrivent les belles pages de cette aventure.

■ Vincent Péchaud

Directeur pôle Insertion / formation,
La Smalah

© Smalah - Cours de surf

© Smalah - Borne d'arcade



METTRE EN PLACE UN SÉJOUR DE REMOBILISATION

1

IDENTIFIER LES FORCES DE VOTRE TIERS-LIEU ET DU COLLECTIF QUI LE FONT VIVRE

- Mettre en place un programme pédagogique
- Identifier des personnes ressources

2

IDENTIFIER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS DU TERRITOIRE

- Faire des ponts avec les projets professionnels des jeunes
- Créer un second cercle nécessaire à l'accueil et la remobilisation des jeunes (objectifs : éviter l'entre-soi du collectif et l'effet bulle étanche au monde extérieur)

3

CRÉER UNE RELATION AVEC LES ACTEURS INSTITUTIONNELS POUR LA JEUNESSE

- Pôle Emploi et Mission Locale pour renouer avec les dispositifs de droits communs et permettre aux jeunes de travailler sur des leviers de retour en activité (permis de conduire, logement autonome...)
- Les acteurs de la santé et de l'accompagnement social pour identifier des participants mais aussi faire des liens pour l'après séjour

REMARQUE LIMINAIRE :

Après avoir réalisé un diagnostic entrepreneuriat jeunesse en ESS (voir la fiche recette de la Revue sur les tiers-lieux #7), et confirmé le besoin de remobilisation, voici un cheminement proposé par La Smalah pour mettre en place un séjour de remobilisation.

Le BUT

- Construire une proposition adaptée aux besoins des jeunes
- Fédérer le plus de partenaires possibles pour apporter les meilleurs réponses possibles
- Rester agile et ouvert aux changements

4

SENSIBILISER LES ÉLUS ET COLLECTIVITÉS LOCALES

- Informer les élus du territoire pour en faire les premiers ambassadeurs du dispositif auprès de leurs administrés
- Entretenir un partenariat stratégique sur le long terme à un niveau plus global de l'action du tiers-lieu

5

DÉPLOYER UNE COMMUNICATION ADAPTÉE AUX JEUNES POUR LE RECRUTEMENT

- Informations collectives et individuelles auprès des usagers du tiers-lieu dans le but de favoriser le bouche-à-oreille
- Campagne d'impressions d'affiches et de flyers pour être visible dans des points stratégiques du territoire
- Campagne sur les réseaux sociaux adaptée aux usages des jeunes mais aussi de leurs parents pour faciliter le relais

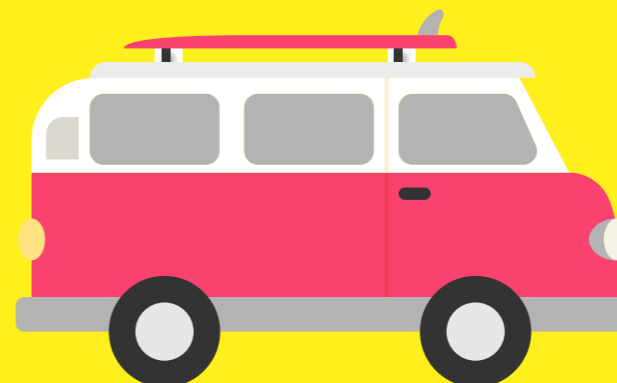
6

RENCONTRER LES JEUNES

- Aller à leur rencontre chez eux et/ou à travers divers événements
- Créer des événements pour pouvoir les rencontrer et leur faire visiter vos lieux

7

LOUER UN MINIBUS ET LAISSER TOUTE LA PLACE POSSIBLE DANS VOTRE AGENDA POUR PASSER DU TEMPS AVEC LES JEUNES !



PARLEZ APRÈS

Le Biiiiip SONORE

Les entrepreneur.e.s en coopérative d'activités et d'emplois accueilli.e.s par les tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine, **LE PARTENARIAT S'ÉLARGIT AUX CESA**

A Depuis 2019, des tiers-lieux volontaires facilitent l'accès aux espaces de travail partagé aux entrepreneur.e.s sous contrat CAPE dans le cadre d'un partenariat initié par la Coopérative Tiers-Lieux et 8 CAE. Partenaires historiques, les CAE et les tiers-lieux ont un public commun, les entrepreneur.e.s. Si les premières offrent un cadre d'accompagnement et de développement de son activité professionnelle, les seconds offrent des espaces de travail partagés favorables à l'éclosion d'idées et à la coopération locale.

Les CAE proposent une alternative pour **les indépendant.e.s et travailleurs autonomes**. Pour tester son idée, construire et développer son activité avant l'immatriculation, les CAE proposent aux entrepreneur.e.s un parcours sécurisant via un contrat CAPE (Contrat Appui au Projet d'Entreprise) sur une période de 6 mois à 3 ans.

Pour les entrepreneur.e.s accompagné.e.s, la location d'un espace professionnel est une charge importante. Afin de dynamiser et soutenir l'activité locale, ce sont désormais **13 CAE et 60 tiers-lieux de la Région Nouvelle-Aquitaine qui proposent un test d'utilisation des espaces de travail partagé** et cela de manière totalement gratuite sur 3 mois pour les entrepreneur.e.s sous contrat CAPE et de façon avantageuse sur 3 mois (gratuité, cas par cas ou tarif réduit) pour les entrepreneur.e.s sous contrat CESA. Au-delà de l'accès à un espace, cette aide au décollage permet d'intégrer une communauté de professionnels, d'accéder à des formations, de bénéficier des échanges de compétences, autant de facteurs de réussite du projet entrepreneurial.

Il s'agit à travers ce partenariat de permettre aux entrepreneur.e.s en CAE de découvrir les nouveaux modes de travail, de sensibiliser – informer de futur.e.s entrepreneur.e.s enfin de pérenniser les modèles économiques, élargir et animer la communauté des tiers-lieux par un renforcement continu du maillage territorial.

Mélissa Gentile
Responsable Labo, Coopérative Tiers-Lieux

ELKARLAN, UN GROUPE DE RÉFLEXION SUR LE RAPPORT AU TRAVAIL

Ce qui nous a interpellé c'est la place des acteur.es de l'emploi au sein des tiers-lieux. A la question c'est quoi la plus-value d'un tiers-lieu dans ce schmilblick de l'insertion, nous avons répondu le décloisonnement et l'échange !

Nous avons donc décidé de faire réfléchir ensemble tous les acteur.es : personnes privé.es d'emplois, chef.fe.s d'entreprise, acteur.es de l'insertion. De quoi pourrions-nous parler ? La base line de la Coopérative nous est venue directement « travailler autrement ». Pourquoi travailler autrement, sur quel rapport au travail se fonde ce besoin ? Nous avons notre sujet !

Nous avons donc interrogé en collectif, le rapport au travail de chacun.e. Impossible de conclure ces échanges ! Alors quelques mots pour les illustrer.

Le sentiment d'impuissance est une évidence, « changement » et « adaptabilité » de tous.te en résulte. Le « court terme » et son corollaire le manque de confiance envahissent les relations professionnelles. L'engagement se délite naturellement pourtant « l'interdépendance » mais aussi le lien, le besoin d'échange sont partagés. Un sentiment de transition entre deux modes d'organisation du travail donne l'envie d'innover pour réinventer un cadre de référence partagé.

L'emploi indépendant est apparu comme une option et une envie. Pourtant les tiers-lieux et les CAE, développent des services mutualisés en réponse aux nouveaux travailleur.es de réorganiser un cadre de travail collectif. L'organisation des travailleur.es en « entreprise » a été pensée pour justement mutualiser les moyens. Alors qu'est-ce qui ne va pas dans nos entreprises ?

Nous avons beaucoup questionné le cadre du travail et finalement abouti à sa valeur. Ce que rapporte le travail, la répartition des richesses. Un cadre de réponse est apparu le modèle coopératif ! Nous allons poursuivre notre réflexion...

Sandrine Lacorne
Directrice d'Interstices pour le groupe Elkarlan



© Clinhada

EN CHANTIER

TERRITOIRES APPRENANTS

En mai 2020, la Coopérative Tiers-Lieux et l'Union Régionale des Organismes de Formation se sont rapprochées pour identifier ensemble des modalités permettant d'assurer la continuité des formations pendant la crise sanitaire. Grâce au maillage des tiers-lieux sur le territoire Néo-Aquitains, il est apparu que ces derniers pouvaient être un levier de reprise pour les structures de la formation professionnelle, en proposant un accueil de proximité. Très vite d'autres enjeux sont apparus, dépassant cette seule situation inédite. Les questions de formation et d'orientation tout au long de la vie sont devenues plus que jamais un enjeu sociétal et actuel à travers des projets de plus en plus nombreux de transition et/ou d'évolution professionnelle.

En intégrant des professionnels de l'orientation dans la démarche grâce à Evolpro/APEP, acteurs de la formation, de l'orientation et tiers-lieux Néo-Aquitains s'amorçait une nouvelle forme de coopération.

.....
“De nouvelles démarches d'apprentissage par le développement de la coopération entre les tiers-lieux et les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation”.

D'après une étude de l'Observatoire des Trajectoires Professionnelles, près de 26% des salariés ont vécu un changement d'emploi au cours des 12 derniers mois. Qu'il s'agisse d'un choix assumé ou non, les actifs qui se lancent sur le marché du travail aujourd'hui savent qu'ils changeront de job au moins 4 à 5 fois au cours de leur vie professionnelle (source : INSEE). La crise sanitaire laisse également entrevoir des bouleversements sur le parcours professionnel des personnes : reconversions, réorientations, requalifications, bilans de compétences, travail à distance amplifié... La reconversion professionnelle, avec à la clé un changement d'emploi, concerne donc plus de 25 millions de personnes en France.

Ces nouvelles problématiques font bouger les lignes et questionnent les façons d'évoluer, de s'orienter, de se former.

Notre génération et celles à venir seront obligées de s'adapter à plusieurs reprises dans leur vie. Or, réaliser une « transition », cela s'apprend, demande du temps, de la méthode et surtout des changements culturels puisque ces nouvelles configurations rebattent les cartes de l'accessibilité et de la sécurité de l'emploi.

Aiguillage, connaissance du territoire et des acteurs, accompagnement, montée en compétences, mises en relation, rencontres et regards croisés sont autant d'éléments à prendre en compte et qui deviennent constitutifs des parcours de vie.

Dans quel sens on transite ? Chacun cherche son chemin et tente de vivre ses rêves.

Ainsi, les questions liées aux compétences et aux capacités des personnes deviennent un enjeu majeur pour redéployer un processus collectif d'adaptation.

“La capacité d'adaptation prévaudra probablement sur la détention d'un diplôme.”

Rapport du CESER sur l'Orientation tout au long de la vie

Dans ce contexte, le monde de l'orientation, de la formation et de l'emploi, connu pour sa complexité et son nombre important d'acteurs, n'est pas toujours organisé pour faire face à ces nouvelles problématiques qui les amènent à repenser leur fonctionnement pour maintenir un continuum naturel.

Pour les personnes qui souhaitent se former, évoluer, le cheminement nécessite des recherches importantes, des efforts consentis et de l'énergie pour

accéder aux « champs des possibles ».

Certaines zones rurales plus que d'autres cumulent les difficultés à accéder aux interlocuteurs, aux services avec des problématiques de mobilité.

L'émergence du numérique couplée à des initiatives locales innovantes viennent ouvrir de nouvelles voies en matière d'accès équitable aux services au plus près de chez soi.

Les tiers-lieux, comme nouveaux espaces de rencontre, de partage, de création d'expérimentation sont aujourd'hui reconnus par tou.te.s comme une richesse. Ils se retrouvent assez naturellement comme des lieux ressources et d'aiguillage où l'informel, la convivialité et les expériences vécues ont une place importante dans les parcours de vie de ses utilisateur.rice.s.

Ces dimensions semblent intéressantes à amplifier et à valoriser dans les protocoles plus formels car elles pourraient apporter des réponses de proximité à des besoins de la population, sans pour autant se substituer à des structures et institutions dont c'est le métier.

En développant ainsi des coopérations locales entre les tiers-lieux, les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation, les représentants socio-économiques, mais aussi ceux de l'éducation populaire, du sport, de la culture, de nouvelles démarches d'apprentissage et d'accompagnement pourraient voir le jour et permettre à la population de se tester, expérimenter, construire ou apprendre.

Aujourd'hui, ces dynamiques de coopération apparaissent comme essentielles et doivent être privilégiées pour garantir un aménagement du territoire plus équilibré, un développement économique plus durable et respectueux des choix de vie de chacun.e, tout en contribuant à une transition écologique et environnementale.

■ **Chloé Le Drogoff, Coopérative Tiers-Lieux**
Muriel Pécassou et Roberto Castillo, UROFA
Olivier Chabot, Evolpro/APEP



© La Matière

EN SAVOIR PLUS...

Le projet « territoires apprenants » constitué en consortium d'acteurs vise à développer des dynamiques territoriales en matière d'Orientation-Formation-Emploi » grâce à la mutualisation et à la professionnalisation des acteurs locaux du secteur et des tiers-lieux, en Nouvelle-Aquitaine.

Les objectifs sont :

- Favoriser l'innovation pédagogique pour enrichir la dynamique locale et combler des manques par la connaissance réciproque des acteurs, l'intelligence collective, le développement des compétences, la mutualisation et la mobilisation des ressources disponibles et pertinentes par les différents réseaux du consortium.
- Analyser dans un premier temps sur 7 tiers-lieux*, les innovations favorisant l'accès au développement économique et social local dans un objectif d'orientation, de formation et d'emploi.
- Capitaliser dans un guide « territoires apprenants » l'ingénierie mise en œuvre, une boîte à outils et un retour d'expérience sur les actions réalisées.
- Initier la mise en place d'une nouvelle fonction : facilitateur d'avenir.

Ce projet sera suivi d'un déploiement sur l'ensemble des tiers-lieux intéressés de la Nouvelle Aquitaine.

*tiers-lieux sélectionnés :

- *Le temps de vivre* situé Aix-sur-Vienne (Haute-Vienne)
- *La Colporteuse* situé à Argentonay (Deux-Sèvres)
- *Cœur de Bastide* situé à Sainte-Foy-La-Grande (Gironde)
- *Réseau des tiers-lieux Médocains* (Gironde)
- *Young café* situé à Dax (Landes)
- *La Smalah* située à Saint-Julien en Born (Landes)

PARLEZ APRÈS

Le Biiiiip SONORE

UN CAMPUS CONNECTÉ DANS UN TIERS-LIEU, L'EXEMPLE DE CŒUR DE BASTIDE À SAINTE-FOY-LA-GRANDE



Le Campus Connecté de Sainte-Foy-la-Grande est implanté depuis septembre 2021 en centre-ville, dans le tiers-lieu Cœur de Bastide. Dimensionné pour quinze étudiants à terme, il accueille déjà six étudiants, inscrits pour la plupart en études Post BAC et des personnes souhaitant continuer de se former au cours de leur vie.

Lancé en 2021 par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), le programme « Campus Connecté » doit permettre aux étudiants de poursuivre leurs études tout en restant proches de leur domicile familial. C'est dans ce cadre que la municipalité a candidaté et a été choisi comme porteuse du projet avec, comme partenaires, l'université de Bordeaux et le tiers-lieu Cœur de Bastide.

En plus d'avoir un accès à la fibre, à des ordinateurs, à des casques et autres matériels mis à la disposition pour leur bon apprentissage, les étudiants sont assistés par une tutrice, Cécile Rousseau, présente pour répondre à leurs problèmes, pour les motiver, les aider à s'organiser et à réaliser certaines tâches administratives. C'est aussi elle qui organise des activités extra-scolaires avec les étudiants afin qu'ils s'approprient mieux la ville et qu'ils développent une ouverture d'esprit. Les 7 salariés et 400 bénévoles répondent aux besoins des étudiants pour leur vie personnelle, pour la réalisation de papiers administratifs ou pour des besoins scolaires. Par exemple un professeur de mathématique à la retraite donne des cours individuels gratuitement à un étudiant, tandis que la comptable leur apprend à établir un budget prévisionnel. L'implantation du Campus Connecté au sein du tiers-lieu apporte ainsi un plus à tous grâce à la richesse des compétences partagées que chacun apporte et permet à tous, de tous âges, de se former et de se donner la possibilité d'agir au sein de sa propre vie et de la cité.

Cécile Rousseau
Tutrice du Campus Connecté de Sainte-Foy-la-Grande

ECHO, LA SITUATION DES INDÉPENDANT.E.S EN TIERS-LIEUX

Réseau historique de coopératives d'activité et d'emploi (CAE), Coopérer pour Entreprendre est devenu en 2020 un groupe coopératif dédié à l'entrepreneuriat collectif. Convaincus de la complémentarité entre CAE et tiers-lieux et de l'intérêt à développer les synergies entre eux, nous avons ouvert notre sociétariat aux tiers-lieux et nous nous sommes rapprochés de la Coopérative Tiers-Lieux jusqu'à devenir mutuellement sociétaires. Là où les entrepreneur-es trouvent une coopération statutaire et une protection sociale par le statut d'entrepreneur-salarié en CAE, le tiers-lieu matérialise le collectif dans un espace physique et invente de nouvelles formes de protection. Mais qu'en est-il des conditions de travail des indépendant-es, n'étant pas en CAE, et fréquentant les tiers-lieux ?

C'est autour de cette question que nous avons initié en 2021 l'enquête-action nationale ÉCHO, avec le soutien d'un large réseau de partenaires engagés : réseaux de tiers-lieux, accompagnateurs d'entrepreneurs, acteurs du milieu culturel, de l'emploi, de collectivités...

Conduite au printemps 2021, l'enquête a récolté 507 réponses d'indépendant-es issu-es de plus de 259 tiers-lieux. Plusieurs dimensions ont été explorées : profil des indépendant-es en tiers-lieu, parcours professionnel, condition de travail et droits sociaux, tiers-lieux et apports du collectif, satisfaction et projection dans l'avenir. L'analyse de ces réponses se poursuivra à l'occasion de trois focus groupes d'approfondissement :

- sur le secteur des Arts et culture
- sur les tiers-lieux
- sur les Indépendant-es

Si vous souhaitez participer, contactez Fanny :
f.lebrech@cooperer.coop

Fanny Le Brech
Chargée de dynamiques collectives et communication
Coopérer Pour Entreprendre



LA BONNE RECETTE DE

Marc Fontaine

Directeur du FabLab Ben

Pourquoi proposer des formations numériques ?

Quelque soit notre appétence sur le sujet, indéniablement, notre monde se numérise un peu plus tous les jours : objets connectés, commandes en lignes, recherche de documentation, d'emploi, dématérialisation des services administratifs et problématiques d'accès aux droits, etc.

Le numérique et la montée en compétences du plus grand nombre est l'un des enjeux majeurs de ces prochaines années.

Nos tiers-lieux sont par nature très divers et variés, cette diversité est justement une force qui permet de mettre entre nos mains de nombreux atouts, notamment :

- être présent au plus proche des citoyens, non seulement en termes de proximité mais également humainement. Nos lieux sont des lieux de vie avec nos utilisateurs ;
- ils nous permettent aussi de toucher des publics très variés, de l'entrepreneur au salarié télétravailleur en passant par les simples curieux, et pour certains invisibles des pouvoirs publics ;
- avoir des approches pédagogiques atypiques qui constituent une vraie valeur ajoutée vis-à-vis des offres de formations proposées par les grands acteurs de la formation numérique.

De notre côté nous sommes un Laboratoire de Fabrication Numérique, un FabLab, faire de la formation est dans notre ADN.

Au FabLab BEN, c'est une approche singulière que nous proposons dans nos formations. Nous réalisons généralement des formations de pair-à-pair, basées sur la fabrication numérique que nous déclinons en méthodes et usages généraux, que nos stagiaires peuvent transposer dans leur quotidien.

C'est un pas de côté qui n'est pas forcément très audible des prescripteurs publics dont les objectifs sont majoritairement orientés « accès aux droits ».

Un mot sur l'expérimentation #APTIC à laquelle vous avez participé ?

De notre côté, nous avons mis le doigt dans l'engrenage de la labellisation #APTIC depuis 2018. La promesse est belle mais elle s'avère être un mirage. Si nous comprenons les « ratés au démarrage » inhérents à toute expérimentation, nous regrettons qu'aucune remédiation n'ait été faite par #APTIC depuis.

#APTIC aura au moins permis la mise en place d'un référentiel commun. Ce référentiel a été bâti par Médias-Cité dans le cadre d'une concertation avec de nombreux et divers acteurs porteurs de services de médiation numérique. Ce référentiel est directement disponible et visible sur le site d'#APTIC.

Quels formats et contenus de médiation numérique proposez-vous ?

Nous avons 2 axes de formation l'un de « Fabrication Numérique » et l'autre de « Médiation Numérique ».

Toutes nos formations sont découpées en séquences d'1h30. Ces séquences sont nos briques de base que nous assemblons pour réaliser nos parcours de formation.

Bien entendu nos axes se croisent, en « Fabrication Numérique » nous proposons bien sûr des formations sur tous les outils entrant dans la chaîne de fabrication numérique, fort de cette spécificité nous transposons les savoirs de la « Fabrication Numérique » vers la « Médiation Numérique ».

En effet les finalités ne sont pas les mêmes mais ce sont les mêmes automatismes qui sont mis en œuvre. Quand je réalise une recherche sur internet, que ce soit pour trouver un objet à fabriquer ou accéder à un service en ligne, ce sont les mêmes compétences qui sont mobilisées.

De notre point de vue, « surtout » si nous sommes en « Médiation Numérique » confrontés à des publics sensibles, en rupture avec le numérique, nos formats de « Fabrication Numérique » permettent une bien meilleure appropriation des savoirs et de susciter un véritable intérêt pour les apprentissages du numérique en général.

C'est cette réflexion, qui nécessite un pas de côté qui n'est pas toujours facile à appréhender avec nos prescripteurs.



MODE D'EMPLOI L'ÉLIGIBILITÉ #APTIC

Pourquoi ?

Initié en juin 2017, les pass #APTIC sont attrayants à plus d'un titre :

- la création d'une communauté #APTICulteurs ;
- la mise en visibilité de structures et de leurs actions de médiation numérique ;
- la découverte de ces lieux de médiation numérique aux citoyens grâce à la prescription de pass ;
- le renforcement de l'équilibre économique de ces structures.

#APTIC



#APTIC, Comment cela fonctionne ?

1 L'ÉMISSION DE PASS #APTIC

Les pass sont créés sous l'impulsion d'un commanditaire qui finance l'action de médiation numérique et les frais d'intermédiation amont de 4% facturés par #APTIC.

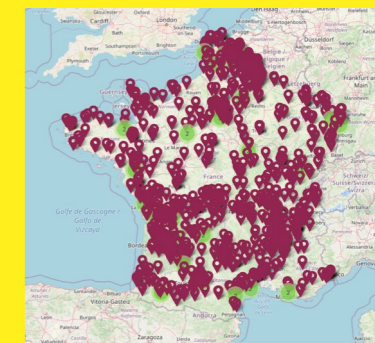


Inspirés du modèle des titres-restaurants, ils sont distribués sous forme de carnet de 10 chèques dit « pass » d'une valeur de 10€. Ces carnets sont remis directement aux bénéficiaires qui peuvent les dépenser dans les structures labellisées #APTIC de leur choix.



2 DEMANDER VOTRE ÉLIGIBILITÉ

Vous remplissez le questionnaire en ligne pour demander votre éligibilité. Vous signez la charte #APTIC. Une fois votre demande validée par les équipes d'#APTIC, vous rejoindrez les 1 310 #APTICulteurs actuellement présents sur le territoire.



3

RENSEIGNER VOTRE OFFRE DE SERVICES

Grâce au référentiel national #APTIC de services de médiation numérique, vous pouvez répertorier votre offre de service et indiquer la valeur de chacun des services.

Les structures de médiation numérique sont libres de définir leur tarif cependant lors de la saisie des tarifs, #APTIC vous recommande d'utiliser ce qu'ils appellent le « tarif réglementé (10€) pour les bénéficiaires identifiés ». Cette recommandation, combinée aux 2 facteurs suivant : les acteurs sociaux qui impulsent la distribution des carnets ne souhaitent généralement pas qu'il y ait de « reste à charge » pour leurs bénéficiaires d'une part ; #APTIC ne permet pas l'utilisation de plusieurs pass du même carnet pour un même service d'autre part ; en conséquence le tarif de 10€ / service est finalement « imposé » aux structures de médiation numérique.

4

SOUSCRIRE AU KIT #APTIC ET SERVICES ASSOCIÉS

Sans lui impossible d'endosser les pass #APTIC, il est composé d'un « Kit de Com » et d'un lecteur de code barre. Proposée sous la forme d'un abonnement mensuel (8€40 TTC) ou annuel, la souscription ne se déclenche qu'à partir du scan de votre premier chèque #APTIC que vous scanniez ou non des pass.

5

LE SCANN DES PASS

Une fois l'action de médiation numérique réalisée, les pass vous sont remis par les bénéficiaires. Outre le scann des pass, une qualification de l'action est requise. La méthodologie est la suivante :

1. Choix du service de votre catalogue sur lequel attribuer le pass ;
2. Scan du code barre de chaque pass utilisé sur ce service.

Cette opération est répétée pour chaque service.

6

L'ENDOSSEMENT DES PASS

L'endossement des pass a lieu une fois par mois. Un tableau de bord sur le site #APTIC permet de les suivre. Ensuite, vous recevrez le paiement des pass – 4% (frais d'intermédiation aval) qui sont conservés par #APTIC.

Infographie :

la coopérative tiers-lieu



Les tiers-lieux au service de l'insertion

Depuis plusieurs années, Pôle Emploi Nouvelle-Aquitaine observe les tiers-lieux. Petit à petit, Pôle Emploi a nourri la conviction que cela pouvait constituer des écosystèmes où les demandeurs d'emploi pouvaient y trouver un accompagnement différent à forte plus value.

En effet les tiers-lieux sont une opportunité à saisir comme **levier du développement territorial**, en zone rurale comme en zone urbaine, et d'employabilité locale auprès des élus, entrepreneurs, acteurs sociaux, associations, travailleurs indépendants, télétravailleurs, habitants... Les tiers-lieux sont également un **levier pour les publics les plus éloignés de l'emploi** tant en termes de développement de réseau, d'inclusion numérique, d'accompagnement à la création d'entreprise, de lien social et d'ancrage territorial.

Face aux **problématiques d'emploi et de différents modes d'entreprendre**, Pôle Emploi Nouvelle Aquitaine et la **Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)** se sont associés à la **Coopérative Tiers-Lieux** pour tester de **nouveaux formats de remobilisation et d'accompagnement** des demandeurs d'emplois et/ou porteurs de projets, au sein des tiers-lieux néo-aquitains. **À travers un appel à projets (AAP)** avec un cadre très large lancé aux tiers-lieux néo-aquitains, cette collaboration inédite entre les trois structures a permis de **détecter et soutenir des initiatives locales entre tiers-lieux et agences Pôle Emploi en faveur de l'insertion des demandeurs d'emploi dans des lieux de proximité où cohabitent de multiples compétences.**

COOPÉRER ET EXPÉRIMENTER AU SERVICE DES DEMANDEURS D'EMPLOI

En amont de la mise en oeuvre des parcours d'accompagnement, **les binômes se sont acculturés par le faire** en répondant conjointement à l'AAP à partir d'un diagnostic territorial partagé, en présentant la démarche et le parcours d'accompagnement aux collègues respectifs, en proposant des visites apprenantes en tiers-lieu et/ou en présentant qu'est-ce qu'un tiers-lieu. Si le sourcing a majoritairement été assuré par Pôle Emploi, le réseau de chacune des structures constituant autant de prescripteurs potentiels, des réunions d'information ont eu lieu favorisant **l'interpénétration des réseaux respectifs** ; le bouche à oreille, les réseaux sociaux et la presse locale ont également concouru à la détection des bénéficiaires. Ces étapes

FAIRE ÉCLORE DES ACTIONS CONCRÈTES ET LOCALES

5 binômes lauréats ont été sélectionnés courant mars 2020. Ces actions ont débuté à la rentrée 2020 et se sont déroulées jusqu'en mai 2021. Les **projets soutenus**, notamment par un engagement financier de Pôle Emploi, **étaient variés et répondaient à des besoins identifiés avec leur agence locale Pôle Emploi.**

- **Graine de Coop** à Saint-André-de-Cubzac / PE Lormont (33)
- **Le Fish à Castet** / PE Dax (40)
- **Interstices** à Tarnos (40) / PE Boucau et Lan Eko à Hendaye / PE St Jean de Luz (64)
- **BigUp 17 et Cowork.etc** / PE Saintes (17)

**Du fait de la conjoncture locale, le binôme l'Escalier à Saint-Léonard-de-Noblat / PE Limoges Ventadour (87) a abandonné la mise en œuvre du projet dans ce cadre sans pour autant abandonner le projet.*

ont participé à la **consolidation du rôle des tiers-lieux dans les parcours d'insertion des demandeurs d'emploi.**

Les lauréats étaient mus par la volonté de proposer des espaces de travail ainsi qu'une politique d'accompagnement pour **outiller les porteurs de projet(s) et leur conférer l'ensemble des moyens nécessaires à leur réussite et épanouissement professionnel.** Dans le cas du fablab, c'était aussi l'occasion de mettre à profit un écosystème « makers » (atelier-fablab, économie circulaire dans différents domaines) à l'attention de tout porteur de projet(s) en cherchant à **diminuer au maximum les charges et coûts supportés habituellement pour permettre de privilégier la créativité et la capacité de faire.**

DES PARCOURS POUR DES INDIVIDUS-INDIVISIBLES

Les bénéficiaires de ces expérimentations étaient dans des **réalités différentes** : projet professionnel en cours d'élaboration, projets de création avec un besoin d'accompagnement, recherche d'espace pour lancer son activité, recherche de liens et d'un réseau local pour dynamiser sa création d'activité ou son retour à l'emploi, en cours de réflexion entre un projet associatif de coeur et une recherche d'emploi.

Les processus d'accompagnement ont été pensés selon plusieurs objectifs. En premier lieu, l'attention a été portée sur le plan personnel pour accompagner les demandeurs d'emploi dans le but **de trouver du soutien personnel et professionnel, de reprendre confiance en soi et de trouver sa place dans un groupe.** Considérant l'individu-indivisible, la vie professionnelle a été abordée en lien direct avec la vie personnelle pour se donner la possibilité d'une cohérence renouvelée¹ dans la définition de **son projet professionnel** (recherche d'emploi, création d'activité, autre) et dans le but **de favoriser l'émancipation des personnes, leurs capacité à agir sur le territoire.** Pour ouvrir les possibles, il s'agissait également de leur **faire connaître les outils numériques de recherche d'emploi, le marché du travail local, la dynamique portée par les tiers-lieux** (les services proposés, la philosophie et les valeurs) et **valoriser les outils et services existants**, en empruntant des chemins non classiques.

DES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Mis en oeuvre par les équipes lauréates, des partenaires, des prestataires-utilisateurs des tiers-lieux ainsi que des contributeurs des tiers-lieux, les demandeurs d'emploi ont expérimenté individuellement et collectivement différents formats d'accompagnement :

- un groupe de recherche d'emploi collectif sur le terrain,
- un groupe de réflexion sur le rapport au travail,
- des ateliers sur le savoir-être,
- des ateliers sur le projet professionnel,
- des ateliers orientés entrepreneuriat,
- des ateliers de découverte et d'initiation aux métiers pratiqués au sein d'un fablab.

Certains ont pu faire des **points d'étape individuel** avec la facilitatrice du tiers-lieu ; d'autres pouvaient solliciter les **accompagnateurs à la carte** pour différents échanges en lien avec les sujets abordés lors des ateliers.

L'**importance des temps conviviaux a été soulignée**, il s'agissait de créer un espace d'écoute et de bienveillance tout au long du parcours favorisant la rencontre interpersonnelle et le pair-à-pair.

¹Lucile Aignon et Guillaume Riffaud, *L'action sociale dans les tiers-lieux, par le travail*, Revue sur les tiers-lieux #5

©BigUp17!



QUELQUES CHIFFRES CLEFS

90

ateliers, sessions collectives ou rencontres

241

HEURES d'accompagnement individuel



43

demandeurs d'emploi concernés qui à l'issue ont transformé l'essai :

- 8 se sont engagés dans du bénévolat
- 8 sont partis en formation
- 17 ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé
- 7 ont fait des immersions/stages en entreprise
- 21 ont défini leur projet professionnel
- 10 sont en lancement de projet(s)
- 4 sont en création d'activité
- 3 ont repris une activité
- 7 ont réalisé des entretiens
- 12 ont retrouvé un emploi

LES FRUITS DE LA COOPÉRATION

Cette expérimentation a été riche pour les lauréats concernés. Côté tiers-lieux, cela a permis **d'accueillir un autre type de public, de faire reconnaître leurs actions localement, de développer leurs réseaux, des outils et de nouvelles réflexions, de tester des espaces et solutions dans une nouvelle configuration.** Côté Pôle Emploi, cela a fait la preuve de la complémentarité du rôle du tiers-lieux en rapport avec les missions des agences. Désormais les agences sont en capacité d'orienter les bénéficiaires vers un nouvel acteur du territoire. La réussite de l'expérimentation **encourage le développement de la démarche de réseau** entre les différents partenaires de l'emploi et de l'insertion. Le suivi encore plus qualitatif des demandeurs d'emploi concernés est apprécié. Ce fut **l'occasion d'adapter les modes de travail pour du collaboratif et du participatif** permettant de gagner en confiance et en satisfaction. C'est une image valorisée des services par les usagers et partenaires. Enfin cela **conforte une approche organisationnelle, tournée vers la mise en place d'actions nourries et adaptées par une meilleure connaissance et prise en compte des spécificités locales.**

CE QUE NOUS (PÔLE EMPLOI, CRESS ET COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX) RETENONS

L'appel à projet a fait **levier pour créer la connexion** entre les agences Pôle Emploi et les tiers-lieux. Encore une fois, l'expérimentation démontre l'importance de la relation humaine pour nos structures. **Les tiers-lieux ont joué un rôle d'intermédiation et d'orientation personnalisée** pour les demandeurs d'emploi. Les lauréats ont montré leur engagement au-delà du cadre de l'AAP. **Le cadre ouvert a permis de trouver des pistes de travail innovantes et singulières.** Ces pistes atypiques ont été un levier d'engagement pour les demandeurs d'emploi. L'accompagnement hybride (collectif et individuel, pro et perso) s'est révélé pertinent. Si le soutien financier a permis d'activer les expérimentations, **il s'agit de saluer la haute couture de la remobilisation, une plus-value pour le parcours des personnes dans leur projet professionnel,** conçue et mise en œuvre grâce à un fort engagement des tiers-lieux et des agences Pôle Emploi, notamment en temps dédié. Toutefois nous identifions **quelques points de vigilance,** à savoir : le degré de formalisation du suivi, l'adaptabilité des parcours, l'essoufflement des équipes notamment côté tiers-lieux qui ont passé beaucoup d'heures bénévoles pour réaliser ce projet, le sourcing des bénéficiaires (favoriser le cas par cas pour chaque territoire).

.....

“La force de ces projets inédits réside dans la mutualisation des compétences, des réseaux des tiers-lieux et des agences Pôle Emploi, au service des demandeurs d'emploi et de leurs territoires.”



Demain, quelles suites ?

“Il nous semble aujourd'hui complexe de stopper les actions mises en œuvre dans le cadre de cet appel à projet à la fin du mois de juin, alors que la dynamique est (enfin !) là et qu'elle est profitable à tous les bénéficiaires et à l'âme du tiers-lieu.”

■ **Mélissa Gentile, Responsable Labo à la Coopérative Tiers-Lieux pour le consortium**

Les tiers-lieux au service de l'insertion



L'AVIS D'EXPERTE

par Lucile Aigron, gérante de la SCIC Coopérative Tiers-Lieux

CRÉER UN CONSORTIUM AUTOUR DU TIERS-LIEU

AVEC DES ACTEURS DE L'EMPLOI, DE L'ORIENTATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Conçue sur la base de l'exemple du consortium Territoires apprenants en Nouvelle-Aquitaine

Définitions

Nous adhérons à la définition de la maturité coopérative construite par l'Institut des Territoires Coopératifs comme « la capacité individuelle, collective et territoriale, à développer des aptitudes coopératives durables et inconditionnelles (qui ne dépendent ni du contexte, ni de la situation, ni des personnes). De notre maturité coopérative dépend notre capacité à construire des systèmes coopératifs pérennes, les faire vivre, les renouveler et les transmettre, et ainsi à mettre en œuvre les transformations auxquelles nous aspirons ». La coopération un projet en soi au-delà du projet qui nous amène à coopérer.

Un consortium est un groupement d'acteurs, (organisations et/ou individus) ; il nous paraît être le cadre juridique qui formalise le résultat attendu et qui correspond le mieux aujourd'hui à ces rapprochements expérimentaux.

ENJEUX ET ÉTHIQUE

- Faire à plusieurs ce qu'on n'arrive pas à faire tout seul
- La coopération comme modèle de développement de sortie de crise
- L'émancipation des personnes au centre de la démarche de coopération



PRÉ-REQUIS

- Identifier les intérêts individuels à coopérer, sa valeur ajoutée et ses champs d'expertises (formation professionnelle, pédagogie, orientation, accueil inconditionnel...)
- Une transparence complète dans les processus de coopération
- Des engagements préalables sur les résultats attendus
- Un projet stabilisé dans ses choix stratégiques
- Être au clair sur son propre cadre de référence pour pouvoir en sortir
- Identifier l'enjeu commun, l'objet à transformer

OBJECTIFS

- Définition et mise en place d'instances de décision
- Clarification des procédures de décision, des modalités de fonctionnement et de communication
- Réflexion sur la place des publics dans les instances dirigeantes et opérationnelles

MODALITÉS

- La confiance entre les acteurs à préserver comme un feu dans l'âtre
- Lettres ou accords d'engagements écrits et/ou oraux
- Tour de table individuel
- Réunion de débat collectif avant signature
- Accord de consortium
- Avenant à l'accord en cas de modifications des articles ou de l'évolution du projet

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'ACCORD DE CONSORTIUM

- Preamble et historique de la genèse
- Préciser les typologies des membres précisant les montants financiers ou en nature à engager
- Objet de l'accord (exemple : Mutualiser les ressources au profit de la construction de nouveaux parcours pour les personnes, Innovation pédagogique)
- Répartition des rôles des membres
- Budget du projet et répartition des ressources financières
- Instances de décisions
- Obligations
- Durée
- Dispositions diverses qui peuvent comprendre le cadre éthique du projet
- Décrire l'échelle d'intervention, le périmètre géographique



POINTS DE VIGILANCE

- Des instances plus informelles peuvent exister pour donner plus de souplesse dans la réalisation du projet (commission spécifique par exemple)
- Bien penser et formaliser les modalités d'entrée et de sortie
- Préciser des indicateurs de réalisation dans l'accord de consortium
- Ne pas réduire les tiers-lieux à leur fonction d'accueil et tenter de l'inscrire comme modalité pédagogique

LIENS UTILES

S'évaluer dans sa maturité coopérative
<https://instercoop.fr/>

L'ACCUEIL DES
DEMANDEURS D'EMPLOI

CHEZ GRAINE DE COOP

© Graine de Coop



Dès l'origine de Graine de Coop, nous nous sommes questionnés sur l'accueil des demandeurs d'emploi de notre territoire Cubzaguais dans notre espace de coworking. Mais comment faire ? Alors lorsque Pôle Emploi, la Coopérative Tiers-Lieux et la CRESS Nouvelle-Aquitaine ont lancé cette expérimentation début 2020, nous avons saisi la perche !

Nous avons décidé de commencer humblement, pour nous tester, questionner nos bénéficiaires et tisser nos premiers liens avec l'agence Pôle Emploi de Lormont. Au programme ? Un café des demandeurs d'emploi pour se connecter aux autres, échanger des bons plans et par-dessus tout, reprendre confiance en soi. Également tous les mois, un point avec la directrice de Graine de Coop pour pouvoir apprécier pleinement l'avancement de chacun sur le mois écoulé et être mis en relation avec les acteurs du territoire, en fonction des besoins identifiés.

Ce dispositif a été un franc succès. Aujourd'hui, environ 70% d'entre elles ont retrouvé un emploi et les 30% restant ont opté pour la création d'activité. Et surtout, elles se sont trouvées ! Cette expérimentation a également été l'occasion pour nous d'identifier correctement les acteurs de notre territoire qui s'engagent pour l'insertion professionnelle et l'accompagnement des demandeurs d'emploi. De ce cheminement est né un collectif d'acteurs, coordonné par notre association, engagé dans la mise en place d'un forum innovant de l'emploi et de la création sur notre territoire au printemps 2022. En parallèle, nous avons engagé un nouveau partenariat avec Pôle Emploi pour poursuivre notre action auprès des demandeurs d'emploi. Agilité de tiers-lieu ?

Sandra Prieto - Directrice - Graine de Coop

RENFORCER
LA "CULTURE PROJET"
AVEC BIGUP17! ET COWORK.ETC

Dans le cadre de l'appel à projet « Les tiers lieux au service de l'insertion », Big Up 17 ! (Fablab de l'économie circulaire) et Cowork.etc (espaces de travail partagés) ont accueilli 10 porteurs de projets et d'entrepreneuriat tels que nous les mettons en œuvre.

En partenariat étroit avec l'agence locale de Pôle Emploi, nous avons décliné l'objectif de renforcer la « culture projet » pour permettre aux stagiaires de : renforcer leur employabilité, découvrir certaines formes d'entrepreneuriat, (re)trouver l'envie, donner du sens et connaître nos écosystèmes « tiers-lieuxards ».

La proposition a finalement été au-delà pour s'inscrire plus efficacement au service de leurs projets, en allant jusqu'à des logiques de formation / appropriation des ingrédients de culture entrepreneuriale :

- accompagnement par une prestataire pour enrichir l'approche autour des savoir-être ;
- 6 ateliers orientés entrepreneuriat au sein de Cowork.etc (business plan, gestion, réseau sociaux ...) et mise à disposition d'espaces de réunion et de travail ;
- 11 ateliers de découverte des métiers « makers » pratiqués au sein de Big Up 17 ! pour commencer à appréhender les étapes du faire ;
- et des temps à la carte pour explorer les sujets abordés.

Au final, des progrès partagés, aussi bien pour les stagiaires accueillis que pour nos tiers-lieux avec de nouveaux questionnements et envies de faire.

Bernard ANDRIEU pour BigUp17!
Aline Mérot pour Cowork.etcse former près de chez soi,
au sein des tiers-lieux
de Nouvelle-Aquitaine !

Des formations professionnelles :

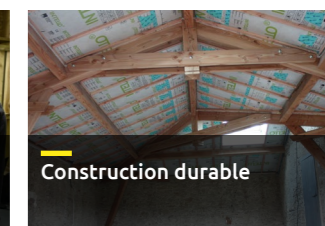
- ✓ en immersion dans des tiers-lieux atypiques
- ✓ avec des formateurs.trices engagé.e.s et inspirant.e.s
- ✓ pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain



Agroécologie



Arts, Culture et Médiation

Conception et
Fabrication numérique

Construction durable

Économie circulaire et
Zéro Déchet

Gestion et administration



Intelligence collective



Langues

Marketing /
Communication / WebPartenariats et
Relations publiques

Stratégie et entrepreneuriat



Vie professionnelle



Pour un contact personnalisé

- transformations@tierslieux.net
- 06 58 99 14 06

transformations.tierslieux.netJe m'inscris à la
newsletter :
bit.ly/infotransfo

contribution volontaire à la Coop'

Vous appréciez les actions réalisées par la Coopérative Tiers-Lieux et aimeriez y apporter votre soutien ? Alors nous vous proposons d'adhérer au réseau à prix libre. Cette contribution volontaire permettra de renforcer le réseau des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine et d'encourager / appuyer les actions de soutien au développement et à la pérennisation des tiers-lieux tels que nous les déployons depuis bientôt 10 ans.

Votre contribution annuelle vous permettra de recevoir par courrier la Revue des Tiers-Lieux (3 à 4 publications par an).

<https://coop.tierslieux.net/la-cooperative/contribution-volontaire>

POUR PARTICIPER, C'EST PAR ICI



COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX École, réseau, labo des tiers-lieux

3 rue des Hortensias - 33500 Libourne
contact@tierslieux.net

coop.tierslieux.net
facebook.com/tierslieux
twitter.com/tierslieux

Projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER / FSE 2014-2020 »

